



Déclaration d'achèvement de travaux (chantier)

[Guide des particuliers](#) ▶ : [Accueil particuliers](#) ▶ [Argent](#) ▶ [Surendettement](#) ▶ [Surendettement](#)

Surendettement

Si vous n'arrivez plus à rembourser vos dettes non professionnelles (factures d'eau, mensualités de crédits, ...) vous pouvez déposer gratuitement un dossier de surendettement. Si votre dossier est recevable et votre dette remboursable, il vous sera proposé un plan conventionnel de redressement ou des mesures imposées. Si votre dossier est recevable et votre dette non remboursable, il vous sera proposé un rétablissement judiciaire avec ou sans liquidation judiciaire.

- > [Saisir la commission de surendettement](#)
- > [Examen de la situation d'endettement](#)
- > [Plan conventionnel de redressement](#)
- > [Mesures imposées par la commission](#)
- > [Rétablissement personnel sans liquidation judiciaire](#)
- > [Rétablissement personnel avec liquidation judiciaire](#)

[Commission de surendettement](#)

[Point conseil budget \(PCB\)](#)

Pour obtenir des conseils et informations

Pour en savoir plus

- > [Guide pratique : le surendettement en bref](#)
Banque de France
- > [Guide pratique : le surendettement](#)
Institut national de la consommation (INC)
- > [Surendettement : vos droits et obligations, les solutions, la vie de votre dossier](#)
Banque de France
- > [Être en situation de surendettement](#)
Banque de France
- > [Schéma de la procédure de surendettement en 2018](#)
Banque de France
- > [Crédit à la consommation](#)
Institut pour l'éducation financière du public (IEFP)

Voir aussi...

- > [Crédit à la consommation](#) (particuliers)
- > [Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers \(FICP\)](#) (particuliers)
- > [Saisie immobilière](#) (particuliers)

- > [Comment déposer un dossier de surendettement quand on vit en couple ? \(particuliers\)](#)
- > [Peut-on être expulsé de son logement pendant une procédure de surendettement ? \(particuliers\)](#)
- > [Peut-on être saisi pendant la procédure de surendettement ? \(particuliers\)](#)
- > [Quelles sont les obligations de la banque ? \(particuliers\)](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

